

***Résumé des questions économiques et sociales:
semaine n° 228 du 26 mai 2025***

ALERTE RETRAITES : GRÈVE GÉNÉRALE LE 5 JUIN, LA SEULE SOLUTION, BLOCAGE DE L'ÉCONOMIE !

Ce qui se prépare dans le dos des travailleurs avec notamment la complicité de la CFDT. **Preuve s'il en fallait que l'unité sans le combat pour le contenu de l'unité, la vigilance et la mise sous contrôle des travailleurs ... ne mène qu'aux désillusions et à l'impasse !**

Les 3 syndicats de salariés et les 2 mouvements patronaux encore impliqués dans la négociation sur les retraites ont acté une note d'objectifs accordant davantage de place à des thèmes qui vont plus loin que les régimes de pension. Le document inspire néanmoins de fortes réserves de la CFTC. Au-delà de rétablir l'équilibre financier du système de retraite, les participants ont l'intention de « *se questionner* » sur l'hypothèse d'un recours accru à la retraite par capitalisation, un mécanisme dans lequel les individus cotisent pour eux-mêmes alors que, dans le régime par répartition actuel, ils paient pour ceux qui sont déjà pensionnés. La note d'objectifs insiste également sur la nécessité de revoir le « *pilotage* » du système. Tout cela avec l'assentiment bienveillant de la CFDT, où son numéro deux, Yvan RICORDEAU, déclare : « *on a les fondements solides pour entamer le deuxième round de discussions* ». Cette initiative « *illustre bien le fait qu'on est responsable* » a surenchéri la CGC.

Nous sommes bien face à un danger imminent qui **nécessite une riposte d'ampleur** dans les semaines à venir. L'hypothèse d'une réforme à points est de plus en plus souvent évoquée et constituerait un tremplin pour aller à la capitalisation ensuite. Dans ce cas, personne ne serait épargné, **actifs comme retraités, tous perdants**. Le système par points, au-delà d'être injuste, constitue une entourloupe. Il serait destiné à faire des économies sur le dos des salariés en accélérant la baisse de leurs pensions.

Le régime universel par points, c'est la **disparition des 42 régimes de bases et complémentaires** existants qui prennent en compte toutes les spécificités professionnelles et réparent les inégalités ou les contraintes particulières des différents métiers. C'est surtout la suppression des dispositifs de départs anticipés liés à la pénibilité pour de nombreux travailleurs. Avec ce système, la retraite deviendrait l'antichambre de la mort pour celles et ceux dont l'espérance de vie est réduite par leurs métiers.

La mobilisation plus que jamais nécessaire !

La mobilisation massive de 2023 a mis les retraites au centre du débat. Si la retraite à 64 ans est toujours contestée aujourd'hui, c'est grâce à la mobilisation syndicale et populaire sans faille. 64 ans, ça ne passe pas ! La concertation sur les retraites ne doit pas servir à légitimer la loi jamais votée, imposée par 49.3 en 2023 contre la volonté de la population.

La qualité de la vie en retraite dépend de la qualité de la vie au travail. Le droit à la retraite doit être solidement articulé au droit au travail et au salaire ; il doit donc être en lien étroit avec la bataille revendicative sur la sécurité sociale professionnelle, l'emploi, les salaires, l'égalité professionnelle femmes/hommes, la santé et le bien-être au travail.

SAFRA (TARN) : MOBILISATION POUR UNE REPRISE FRANÇAISE !

La SAFRA placée en redressement judiciaire le 4 février 2025, est en passe d'être reprise par Wanrun un industriel Chinois.

La CGT du Tarn réaffirme sa préférence pour un projet industriel Français. Le CSE et les experts mandatés par celui-ci ont porté leur choix vers l'offre de TTH, qui se proposait de reprendre 80 salariés et proposait dans ses ateliers français une quarantaine d'emplois supplémentaires.

Par ailleurs nous nous interrogeons sur l'opportunité du redressement judiciaire qui permettrait à Wanrun, de n'amener que 7 millions d'euros, alors qu'il était en pourparlers depuis des mois pour en amener 40. Faites le calcul, une belle aubaine ! Et tout cela pour construire des bus en Chine et les transporter ensuite à la SAFRA, pour un relooking, et ainsi bénéficier des agréments et habilitations pour inonder le marché européen.

- Comment pouvons-nous brader notre industrie et fouler au pied notre indépendance industrielle ?
- Comment pouvons-nous préférer un projet étranger au détriment d'un projet industriel français, sérieux et structuré, prévoyant à moyen terme la création d'une centaine d'emplois supplémentaires sur l'albigeois ?
- Comment le pool de direction de la SAFRA se verrait confirmé dans la direction de l'entreprise alors que leur politique industrielle a conduit à une dette de quasiment 20 millions d'euros ? (il est vrai qu'on ne change pas une équipe qui gagne !)

Les rachats d'entreprises françaises par des groupes étrangers ne sont qu'une illustration parmi tant d'autres des ravages du capitalisme mondialisé, financiarisé, qui sacrifie les salariés et les territoires sur l'autel du profit. Et maintenant les tribunaux de commerce en deviennent les complices, abandonnant nos savoirs faire au plus offrant, quel que soit le projet et ses véritables objectifs, privilégiant le court terme et l'argent facile à la vraie valeur du travail. Au nom de la "*compétitivité*", ne vendons pas nos industries au plus offrant, sans aucune considération pour l'emploi, les compétences, ni l'avenir industriel de notre pays.

- Nous appelons donc à la mobilisation des élus de l'Agglomération de l'Albigeois afin qu'eux aussi se positionnent clairement sur la reprise de cette entreprise avant la décision finale du Tribunal de commerce d'Albi.

- Nous demandons un audit afin de savoir combien d'argent public a été fléché vers la SAFRA et comment il a été utilisé ? il est inconcevable que cet industriel puisse bénéficier à nouveau d'argent public (Crédit impôt recherche, région, collectivités...) Les citoyens sont légitimes à demander des comptes !

Pour finir, nous ne pouvons nous empêcher de questionner le passé avec le sort de l'entreprise FLOW Control Technologies (China Automation Group) à Saint-Juéry, le gâchis industriel de la SAM à Décazeville.

Plus loin du Tarn, nous citerons l'entreprise VENCOREX avec encore la préférence d'un projet Chinois au détriment d'un projet de SCIC présenté par les salariés et les élus du territoire. Parce que l'industrie est notre avenir, et les travailleurs en sont les garants, La CGT du TARN ne souhaite pas que se répète le même scénario et que les salariés se voient placés à court ou moyen terme dans une incertitude économique et industrielle.

Dernière minute : Nous venons de vivre la répétition du scénario VENCOREX à ALBI dans le Tarn. Le Tribunal d'Albi, vient de décider de céder la SAFRA à la société WANRUN Ressource Holdings.

L'industriel français TTH avait pourtant déposé une offre ce week-end qui n'a même pas été étudiée par le Tribunal...

Donc tapis rouge pour l'industriel Chinois !

Alors que de nombreuses voix (économiques, politiques, se sont élevées pour soutenir l'offre de l'industriel français, le tribunal a persisté dans son erreur et s'est fourvoyé en choisissant l'industriel asiatique.

Un scandale pour la CGT du Tarn qui s'est battue pour que le tribunal préfère une offre pérenne, structurée et économiquement viable !

Que et Qui se cache derrière cette décision ?

La CGT s'oppose à cette décision que nous jugeons délétère pour notre économie locale. Nous avons besoin de renforcer la souveraineté économique de notre territoire et non de la brader. (Souvenez-vous FCT-ST Juéry, la SAM, et récemment VENCOREX) ...

Partout notre souveraineté nationale est en jeu : en perdant ses capacités industrielles, la France sacrifie son indépendance économique !

Pour la CGT l'industrie n'est pas qu'un simple secteur économique : c'est un pilier pour l'emploi, la formation et l'innovation. La casse industrielle entraîne un déclassement économique et social dont les conséquences seront lourdes pour les générations futures et notre territoire.

HÔTEL PREMIÈRE CLASSE DE SURESNES : VICTOIRE DES FEMMES DE CHAMBRE APRÈS UNE LUTTE DE 9 MOIS !

Elles exigeaient le respect, elles l'ont gagné !

Après 9 mois de grève, les salarié-es de l'Hôtel Première Classe de Suresnes ont signé un protocole d'accord le 9 mai 2025. Cette lutte gagnante est exemplaire : la dignité et la ténacité des femmes de chambre a enfin payé ! 9 mois de lutte pour la dignité et de piquets de grève Chaque jour, les syndiqué-es CGT en lutte ont tenu le piquet de grève, planté drapeaux CGT et banderoles. Sans relâche, ils et elles ont clamé et chanté leurs revendications : salaires, temps de travail, meilleures conditions de travail... Le fil rouge de cette lutte a toujours été la dignité. En effet les femmes de chambres subissent au quotidien des brimades et un manque de reconnaissance de leur métier. Malgré la répression qui s'est exercée (deux gardes à vue, saisie du matériel syndical et multiples contrôles de police pour « *agression sonore* » ou « *tapage* »), ils et elles ne se sont pas laisser intimider et ont tenu bon ! La

CGT a en permanence exigé des négociations et actionné tous les leviers y compris au niveau de la Préfecture, malgré le pourrissement organisé par la Direction de Louvre Hôtel. La CGT a travaillé de concert avec l'Association Femmes Égalité, un de leurs premiers soutiens, pour mettre en lumière ce conflit. La grève et la force de propositions de la CGT dans la négociation sont les meilleurs outils de luttes gagnantes. Elles ont d'ailleurs obtenu le paiement de 10 jours de grève, la neutralisation de leurs jours de grève pour le paiement des primes, le report de leurs congés qu'elles n'ont pas pu prendre en raison de la grève et des réunions régulières avec la direction pour un « **meilleur dialogue social** ». 9 mois de lutte féministe gagnante Les femmes de chambre exercent un métier féminisé sous payé, aux conditions de travail extrêmement pénibles, aux contrats précaires, à temps partiel contraint. Elles sont toutes mères de familles nombreuses, pour certaines en situation de monoparentalité et subissent des amplitudes horaires très difficilement compatibles avec leur vie personnelle et familiale. Elles ont gagné grâce à leur lutte des mesures qui bénéficieront à l'ensemble des salarié-es : le passage à temps complet, une étude sur les conditions de travail pour les améliorer, des formations notamment en langue française. L'augmentation générale des salaires de ces métiers féminisés est encore à gagner au niveau du groupe Louvre Hôtel qui fait un chiffre d'affaires de près de 150 millions d'euros avec 82 millions d'euros de marges brutes.

9 mois de grande solidarité L'UD CGT 92, la Fédération CGT Commerce et Services et l'Association Femmes Egalité ont uni leurs forces pour accompagner les femmes de chambres dans leur lutte. Les camarades ont largement contribué aux caisses de grève qui ont circulé en manifestations et lors du congrès de l'UD CGT 92. Des initiatives de soutien ont marqué des temps forts : repas solidaire organisé par Femmes Egalité, ciné débat, meetings... L'Union Départementale CGT des Hauts-de-Seine, la Fédération CGT Commerce et Services et l'Association Femmes Égalité ont été à leurs côtés et sont fières de ces travailleur-ses, syndiqué-es à la CGT, qui n'ont jamais rien lâché. **Elles exigeaient le respect, elles l'ont gagné !**

PRAXIS / MONTAUBAN (TARN ET GARONNE) : EXPLOITATION À OUTRANCE !

Les salariées, femmes de ménage de la société Praxis, travaillant pour les Hôtels l'Abbaye des Capucins et le Dali situés à Montauban (82), réunies en Assemblée Générale ont décidé d'un mouvement de grève reconductible à compter du 20 mai 2025 à leur prise de poste. Elles dénoncent les pratiques de l'entreprise Praxis alors qu'un 1er conflit au mois de décembre 2024 avait déjà révélé une honteuse exploitation de travailleuses de l'ombre. Depuis, l'employeur n'a toujours pas régularisé les salaires non versés, ni mis en œuvre les engagements pris. Il continue des pratiques de non-paiement de toutes les heures effectuées par celles-ci et se permet même de contester les demandes légitimes de ces salariées à temps partiel. Elles exigent :

- Le paiement intégral des éléments de salaire dont elles sont privées depuis plusieurs années ;
- L'arrêt immédiat des pressions, intimidations, menaces à leur égard ;
- La revalorisation de leur contrat de travail pour sortir du temps partiel subi à un temps de travail leur permettant de vivre dignement.

Depuis 2 jours, l'employeur ne daigne pas prendre contact avec les grévistes pour négocier.

Nous ne pouvons pas laisser continuer la situation en l'état.

Nous appelons l'ensemble des camarades disponibles à passer sur le piquet de grève à partir de 10h00 (fin vers 15h00) pour donner encore plus de force à ces travailleuses qui luttent pour leur avenir et leur dignité.

Aussi, nous appelons à la solidarité en lançant une caisse de soutien (présente sur le piquet de grève) pour aider ces salariées à temps partiel subi qui ont la force de se battre contre leur employeur méprisant.

Chaque journée doit être l'occasion de démontrer la force de notre organisation et de celles et ceux qui la composent.

B.D.R THERMEA FRANCE À MERTZWILLER (BAS-RHIN) : 320 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ANNONCÉES !

Le groupe BDR Thermea a annoncé mardi 20 mai lors d'un CSE la suppression de 320 emplois au siège français, le site de Mertzwiller qui produit des pompes à chaleur et qui emploie plus de 800 personnes.

L'entreprise, située près de Haguenau et qui produit des pompes à chaleur, serait ainsi victime de l'effondrement du marché des pompes à chaleur en France et en Europe selon la direction du groupe.

Arrêt de la production de pompes à chaleur sur le site !

"C'est un choc violent, on ne s'y attendait pas du tout, on s'attendait à une annonce qui allait nous affecter au niveau de la masse salariale mais pas de cette ampleur là ! Tout le monde sur le site est étonné du volume de personnes qui est impacté...et l'arrêt total de la production sur le site de Mertzwiller personne ne s'y attendait", souligne un délégué syndical, qui craint même que la totalité des suppressions de postes annoncées en France (370) se fassent sur le site de Mertzwiller.

C'est le choc donc sur un site qui produisait encore en 2022-2023, après la crise du Covid, jusqu'à 100.000 pompes à chaleur. Pour répondre à la demande, boostée notamment par les aides de l'Etat. **La production de pompes à chaleur pourrait donc s'arrêter dès 2027** et seule l'activité de pièces de rechanges et quelques fonctions dites support pourraient ainsi se maintenir sur le site alsacien.

"Une fois de plus dans le département du Bas-Rhin, c'est près de 320 salariés et leurs familles qui vont vivre des temps difficiles suite à cette annonce".

ARCELORMITTAL: 200 À 400 POSTES SUPPLÉMENTAIRES VONT ÊTRE DÉLOCALISÉS !

La direction d'ArcelorMittal envisage de transférer vers l'Inde et la Pologne **entre 200 et 400 postes supplémentaires** dans les fonctions support, au-delà de ce qui avait été annoncé initialement, a indiqué mercredi le représentant des salariés au comité d'entreprise européen (CEE)

Alors que la fourchette évoquée le 23 avril dernier se situait **«entre 1.250 et 1.400»**, elle est désormais **«entre 1450 et 1825 (...) sans aucune explication»**, a indiqué Jean-Luc Ruffin, secrétaire (CGT) du CEE, à l'issue d'une réunion au siège à Luxembourg.

«La direction persiste dans une stratégie opaque, autoritaire et destructrice», a affirmé dans un communiqué le comité d'entreprise européen, ajoutant que le groupe *«refuse de fournir les informations indispensables à une véritable consultation»*. L'instance réclame *«la suspension immédiate du processus de délocalisation, qui est déjà en cours sur certains sites, tant que toutes les informations nécessaires n'auront pas été fournies»*.

Manifestation devant le siège à Luxembourg !

Cette réunion devait être la dernière, mais *«une nouvelle réunion finale a été programmée dans les prochains jours, pour donner au CEE un délai supplémentaire afin d'examiner les informations partagées»* ce jour, a ajouté la direction. Le comité européen devra rendre un avis consultatif sur ce projet le 12 juin prochain, selon Jean Luc Ruffin. *«Les gains envisagés sont (...) très faibles par rapport à la situation du groupe et aux résultats financiers»*, a-t-il déclaré, estimant sous-évalués les coûts annoncés du projet, évalués par la direction *«entre 30 et 40 millions d'euros»*.

Une centaine de délégués du Luxembourg, de Belgique, d'Allemagne et de France, se sont rassemblés devant le siège à Luxembourg, pour exprimer leur mécontentement. Parallèlement, la direction France a communiqué des chiffres de suppressions de postes très légèrement revus à la baisse pour le plan social concernant les entités de la partie nord de la France, avec 608 suppressions de postes (636 précédemment) dans les fonctions support mais également la production, et 378 suppressions d'emplois potentielles (contre 385 auparavant).

GRÈVE ILLIMITÉE A L'HÔPITAL DE AUCH (GERS) : LES GRÉVISTES DEMANDENT NOTAMMENT DES EMBAUCHES DE MÉDECINS !

Une tente a été plantée devant l'hôpital spécialisé d'Auch (Gers). Avec une pancarte rappelant que le gouvernement a fait de la psychiatrie sa grande cause nationale 2025. Sur le terrain, la CGT estime que le compte n'y est pas, notamment en matière de recrutement. Et la direction campe sur ses positions.

Une grève illimitée a donc été lancée lundi 12 mai 2025. C'était le choix d'une soixantaine d'agents réunis en AG quelques jours plus tôt.

« Depuis de longs mois, la CGT tire la sonnette d'alarme », rappelle le syndicat à l'origine de ce mouvement. Le premier enjeu est de recruter.

« Notre hôpital compte moins de 9 psychiatres pour 20 postes. Comment soigner sans médecin ? »

Des recrutements demandés !

Mais il n'y a pas que les médecins qui manquent déclare la CGT. Les infirmiers aussi. Comme les psychologues, les aides-soignants, les éducateurs spécialisés, le personnel technique et administratif, les assistants sociaux...

Le syndicat souhaite aussi, entre autres revendications, *«conserver son droit à congés»*, mais plus globalement du *«respect»* de la part de la direction et la fin de l'austérité budgétaire.

L'annonce de la fermeture de 10 lits pour l'été indigné le personnel déjà en grève !

Les salariés du Centre hospitalier du Gers se sont rassemblés mardi 20 mai, au matin, devant l'Agence régionale de santé, **avant d'apprendre, l'après-midi, le gel de 10 lits en admission pour l'été.**

PRIMARK / MULHOUSE (HAUT-RHIN) : ATTAQUE AU DROIT DE GRÈVE !

Appel à mobilisation et à la grève.

Le patronat de nos secteurs ne se cache plus, il assume sans complexe les discriminations et répressions en tous genres infligées à nos militants CGT dans les entreprises du commerce et des services. Ces faits revêtent un caractère particulièrement grave dans certaines enseignes parmi lesquelles l'entreprise Primark qui se démarque par des procédures de licenciements scandaleuses visant tous les travailleurs ayant l'audace de faire valoir leur droit de grève ou de défendre leurs droits.

Pour preuve, et sur un seul établissement, **en 2 semaines, 10 salariés ont été convoqués à des entretiens disciplinaires et déjà 7 d'entre eux ont été licenciés !!!**

Loin de s'encombrer avec les dispositions légales, la direction de Primark a visiblement établi, à la suite de la grève du 22 mars au sein du magasin de Mulhouse, une liste des travailleurs qui étaient en grève.

La direction n'a pas hésité à invoquer des motifs fallacieux pour pouvoir les sanctionner et les licencier tout en continuant à entraver les missions des représentants du personnel CGT (interdiction de parler aux salariés et consigne donnée pour qu'ils ne s'adressent pas à la CGT ; propos diffamatoires nuisant à la CGT ; non remise de la convocation aux réunions ; menaces sur l'évolution professionnelle ; éviction des circuits de communication, etc.)

Primark n'est pas un cas isolé ! Et nous ne pouvons pas fermer les yeux sur cette atteinte manifeste au droit de grève !

La Fédération CGT Commerce et Services exige l'arrêt immédiat de toutes les sanctions et la réintégration des salariés qui ont été licenciés, ainsi que l'arrêt immédiat de toute discrimination et répression syndicale envers les représentants CGT.

La Fédération CGT Commerce et Services appelle l'ensemble des travailleurs de l'enseigne Primark ainsi que tous les militants de la région Grand Est à un **rassemblement le 4 juin 2025 à partir de 9h30 devant le centre commercial Centre Europe, au 74 rue du Sauvage, 68100 Mulhouse.**

Nous devons montrer à la direction de Primark comme à celles des autres enseignes que la CGT ne laissera jamais faire et que le droit de grève est un droit constitutionnel, n'en déplaise au patronat.

SAINT-MARTIN-BOULOGNE (PAS-DE-CALAIS): GRÈVE ILLIMITÉE DEPUIS LUNDI 19 MAI À LA CLINIQUE DE LA CÔTE D'OPALE !

Alors que la clinique de la Côte d'Opale va prochainement fermer sa maternité, l'intersyndicale (CGT, CFTC) a annoncé une grève illimitée dès le 19 mai. L'activité de l'établissement reste fortement perturbée.

Depuis plusieurs semaines, l'établissement est entré dans une période trouble avec la volonté assumée de la direction du groupe Vivalto santé de fermer d'ici fin septembre la maternité saint-martinoise, provoquant **la suppression de 24 emplois**. Les dirigeants expliquent cette décision afin de «*sécuriser la prise en charge des parturientes*» qui ne serait plus suffisante en raison de la baisse du nombre de naissances (647 accouchements en 2024).

Alors que les discussions du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) sont en cours, celles-ci ne satisfont clairement pas les syndicats, d'où cette grève.

Tous les services concernés !

La mobilisation (sur les 370 salariés en CDI) s'annonce «*bien suivie*», et la clinique aura un «*fonctionnement dégradé*», le bloc opératoire, la stérilisation sont touchés, les rendez-vous maternité restent assurés. Si un premier rassemblement de soutien pour la maternité avait eu lieu le 9 avril, cette fois-ci ce sont l'ensemble des services qui sont mobilisés pour «*dénoncer les conditions de travail, éclaire Martine Garenaux. D'autres activités ne se portent pas forcément au mieux et les collègues craignent un autre PSE derrière celui-ci*». Les discussions du PSE concernant la maternité ne sont quant à elles pas stoppées.

CASA : FERMETURE DE QUASIMENT TOUS LES MAGASINS ET SUPPRESSION DE 600 EMPLOIS !

En ce moment, les amateurs de coussin, de lampe, de canapé ou d'autres meubles d'aménagements peuvent profiter de prix imbattables en se rendant chez Casa. Tout doit disparaître. Et pour cause. L'enseigne de décoration intérieure est en redressement judiciaire depuis début avril. Son sort devrait être scellée par une audience au tribunal, au 11 juin. Lors d'une réunion extraordinaire du Conseil économique et social (CSE), la marque au fond vert a présenté ce 15 mai son mal nommé «*plan de sauvegarde de l'emploi*» (PSE) aux élus du personnel. **133 de ses 143 magasins devraient fermer leur rideau définitivement le 20 juin prochain.** Seuls dix sites seraient repris par les enseignes Casa Ideas et Kraft. La direction va surtout **supprimer 600 emplois sur les 644** salariés de l'entreprise. A ce jour, aucun repreneur ne s'est manifesté. Et «*personne ne nous a parlé de reclassement pour le moment*», témoigne une vendeuse du magasin de Brives-Charensac en Haute-Loire.

«*La direction n'a fait que mépriser les syndicats, le CSE et même les salariés en les faisant travailler dans des conditions déplorables pendant des années. La situation en est là. C'est vraiment très triste. Mais nous luttons, nous essayons au maximum de nous faire entendre. C'est le plus important*», a tancé Jean-Philippe Cheneble, représentant CGT au CSE, lors d'une mobilisation devant le siège social de l'entreprise à Charenton-le-Pont. Une cinquantaine de magasins en France ont alors débrayé durant deux heures affichant des pancartes «*en grève*», contre cette casse sociale pas vraiment annoncée...

Selon la direction, Casa France subirait «*les conséquences directes de la faillite de la filiale belge du groupe*». En liquidation judiciaire, Casa Belgique assurait des fonctions de logistiques, d'informatique et de finance. Les

6,5 millions d'articles invendus des 63 boutiques belges viennent d'être récupérés par le déstockeur Noz pour les mettre vendre à – 60% du prix initial. Comme d'autres de ses concurrents, l'enseigne fondée en 1975 qui a eu ses belles heures dans les années 2000, dit payer la crise de l'immobilier ainsi que la concurrence du commerce en ligne et d'IKEA. En 2024, un premier PSE avait été lancé en 2024 pour rétablir la situation. « *Force est de constater que ce n'est pas le cas* », raillait fin mars dans un communiqué, la CGT Commerce et Services pour qui cette « *situation désastreuse (...) n'est due qu'à une gestion calamiteuse et de mauvaises décisions* ». D'autant que le groupe a touché des aides de l'État. La CGT a, « *à de multiples reprises, alerté la direction sur le manque de transparence* ». Le syndicat enjoignait alors la multinationale à « *informer clairement les élus et les travailleurs sur les différents scénarios possibles, afin de les rassurer sur leur avenir professionnel* ».

Casa vient s'ajouter à la vague de 360 plans de licenciements collectifs, recensés ces derniers mois par les syndicats. Notamment dans le secteur du commerce. Pas moins de 46 enseignes ont plié boutique en un an, dont 21 en 2025, d'après le cabinet Newmark. Dernièrement, Jennyfer, La Redoute, Bazarchic, ou encore Gifi ont bradé leurs équipes. Casa va-t-elle réussir à recaser celles et ceux laissés sur le carreau ? « *Les salariés de chez Casa ne peuvent pas mourir en silence* », refuse la CGT Casa qui prévoit de lancer d'autres actions en fonction de l'avancée des négociations avec leur direction.

PLASTIVALOIRE (SARTHE) : L'USINE DE CET ÉQUIPEMENTIER AUTOMOBILE VA FERMER, UNE CENTAINE D'EMPLOYÉS LICENCIÉS !

Le groupe Plastivaloire a annoncé la fermeture de son usine dans la Sarthe. Près de 100 salariés risquent de perdre leur emploi. Les 94 employés sont menacés.

"L'annonce de la fermeture en fin d'année, de Ouest Injection (groupe Plastivaloire) à Mamers, est un choc pour les 94 salariés et pour le Nord-Sarthe. On est tous choqués de la nouvelle."

LES SALARIÉ-ES DE LA M.G.E.N EN LUTTE CONTRE LE TRAVAIL LE SAMEDI !

Mobilisation le 26 mai prochain avec l'intersyndicale (CGT, CFDT et UNSA), **pour dénoncer la décision de l'employeur de travailler le samedi.**

La M.G.E.N veut se donner la possibilité de réquisitionner tous les salarié-es capables de traiter les dossiers d'une filière donnée les samedis, que l'on soit volontaire ou non, sans les 48 heures de repos compensatoires que prévoit et impose la convention de la mutualité.

Cette réquisition concernera tous les centres et sections départementales !

Ce projet ne se limite pas aux centres traitant la part mutuelle et **concerne 80 % des effectifs des centres de services.**

On entend déjà, ici ou là, des responsables de centres dire que cela ne concernera pas leur centre... Mais le projet ne le dit pas, et ne se limite pas à un centre, mais bien à l'activité où il y aura du retard.

Il n'y a aucun critère !

Que l'on soit parent isolé, que l'on ait un deuxième travail pour joindre les deux bouts, que l'on ait prévu un voyage, Notre employeur n'en a cure. Et un refus pourra être considéré comme une faute !

Pour avoir des volontaires, la MGEN a besoin de salarié-es dont le salaire suffit à peine pour vivre !

S'il restait encore des doutes, on sait maintenant pourquoi **aucune augmentation salariale collective n'a été accordée cette année, malgré nos bons résultats.**

Le 26 mai, soyons nombreuses et nombreux à faire grève, rejoindre les rassemblements prévus s et montrons à la MGEN que c'est elle qui a besoin de nous.

MONDE

BELGIQUE : UNE GRÈVE GÉNÉRALE PERTURBE LE PAYS... ET LA CIRCULATION DE CERTAINS TRAINS DANS LE NORD DE LA FRANCE !

Une grève générale en Belgique a des impacts, notamment sur les transports. Des conséquences sont visibles dans le Nord de la France, avec des perturbations sur certaines lignes transfrontalières.

Mardi 20 mai, les services publics belges étaient en grève, pour dénoncer les mesures du gouvernement Arizona (qui est une coalition gouvernementale), dirigée par Bart de Wever.

« *La coalition Arizona (le gouvernement fédéral) attaque frontalement les travailleuses et travailleurs des services publics, et au-delà, l'ensemble des usagers. Les restrictions mises en œuvre en termes de personnel et de fonctionnement ne sont pas une recette pour un service public performant* », estime le syndicat belge La Centrale générale des services publics (CGSP).

En conséquence, de nombreux services publics ont été perturbés Outre-Québécois, et notamment les transports en commun. On peut notamment citer des perturbations sur la STIB, le réseau de transports bruxellois ; le TEC, l'opérateur de transport de Wallonie ; de Lijn, l'opérateur de transports de la région flamande, ou encore la SNCB, la société nationale des chemins de fer belge.

Perturbations dans le Nord de la France !

Et, les perturbations sur le réseau de la SNCF ont des conséquences directes sur le Nord. Le *«mouvement social SNCB perturbe fortement le trafic transfrontalier»* dans les deux sens sur les axes suivants : Lille - Courtrai ; Maubeuge - Charleroi ou encore Lille - Tournai.

Hors réseaux de transports en commun, en Belgique il y a également eu des perturbations sur la collecte des déchets ; sur le fonctionnement de la justice, des greffiers étant en grève, ou encore sur la distribution du courrier, en raison de la grève de certains postiers. Un préavis de grève a également été déposé par la RTBF pour protester *«contre les mesures d'économie qui menacent l'intégrité, le fonctionnement et l'indépendance des services publics»*.

AIDEZ NOUS. SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :
Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement